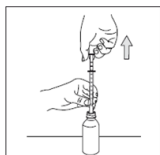


Carte d'aide à l'administration de
Tardyferon® 20 mg/mL NOURRISSONS, solution buvable
(sulfate ferreux heptahydraté)
Pour les enfants de 6 à 24 mois

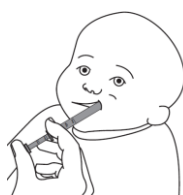
Afin de limiter le risque de fausse route, lors de l'administration du produit à l'aide de la pipette-doseuse, il est important de suivre toutes les étapes d'administration du produit :
Administer le produit à distance des repas et de produits lactés.



1 / Prélever la solution buvable à l'aide de la pipette-doseuse jusqu'à la graduation la plus proche de la dose prescrite (graduation tous les 5 mg). Utiliser exclusivement la pipette-doseuse fournie dans la boîte.



2/ Prendre l'enfant **éveillé**, l'installer en position **semi-assise au creux du bras**, la tête reposée sur le bras.



3/ Prendre la pipette contenant la solution et l'introduire à environ 1 cm dans la bouche **contre l'intérieur de la joue**. **Appuyer très lentement sur le piston** de la pipette afin que le produit s'écoule goutte à goutte dans la bouche.

Attention de ne pas allonger l'enfant immédiatement après l'administration.

Il y a un risque d'étouffement **en cas de fausse route** lors de l'administration à votre enfant ; c'est-à-dire que la solution buvable peut pénétrer accidentellement les voies respiratoires de votre enfant. Si vous observez les symptômes suivants : ***toux, malaise, pâleur, coloration bleutée des lèvres, des extrémités des mains/pieds, respiration difficile ou arrêt de la respiration (apnée), immobilité, perte de tonus ou au contraire agitation,*** **maintenez votre enfant en position assise et contactez immédiatement les services d'urgences - Premier réflexe : Appelez le 15 ou le 112.**

Les services d'urgences vous indiqueront la conduite à tenir pour la prise en charge immédiate de votre enfant.

La pipette-doseuse utilisée pour l'administration du médicament doit être rincée après son utilisation. La laisser sécher et la ranger dans la boîte.

Si vous constatez un effet indésirable chez votre enfant lors de l'administration de Tardyferon® solution, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le site suivant : www.signalement-sante.gouv.fr